

## **Restitution des Manuels Scolaires**

**Secondes Professionnelles-Mardi 04 juin 2019**

Tous les élèves de seconde professionnelle devront restituer leurs manuels de langue le mardi 04 juin 2019. Les élèves se présenteront en vie scolaire où ils pourront déposer leurs manuels auprès des assistants d'éducation, après avoir pris le soin d'apposer dessus leurs nom, prénom et classe. Ces manuels seront entreposés ultérieurement en salle des conférences, rangés par classes.

**Pour tous les élèves exceptionnellement absents le jour de la restitution, il sera possible de venir restituer les manuels de manière individuelle sur les permanences en Salle de conférences :**

- **20 et 21 juin journée**
- **1, 2, 4 et 5 juillet journée**
- **3 juillet matin**

**Important : la restitution des manuels auprès de la Région est obligatoire et nominative**